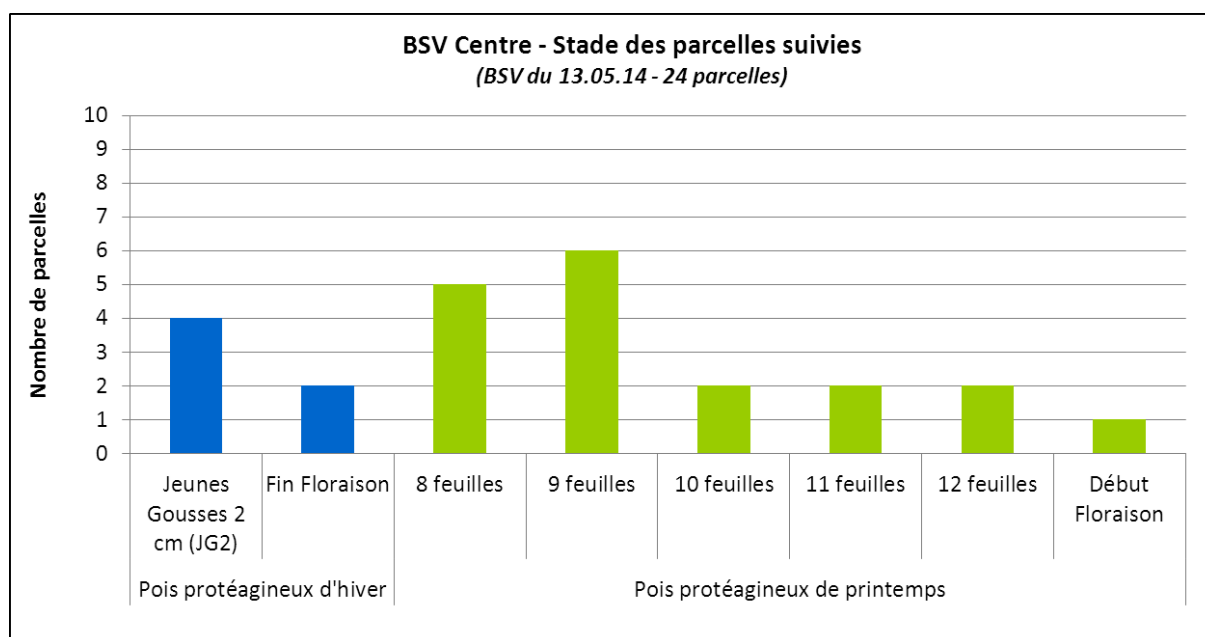


6 parcelles de pois d'hiver et 18 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'observations pour la réalisation de ce bulletin.

STADES

Pois d'hiver : la grande majorité des parcelles sont au stade jeunes gousses 2 cm.

Pois de printemps : les stades s'échelonnent de 8 à 12 feuilles, 1 parcelle est à début floraison.



SITONES DU POIS (*SITONA LINEATUS*)

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre en moyenne 5 à 10 encoches (*note de 2*) par plante sur les premières feuilles (*sur un comptage de 10 plantes par parcelle*) entre la levée et le stade 6 feuilles.

Etat général

2 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation de sitones : **aucune n'a atteint le seuil de nuisibilité.**



La période de nuisibilité de cet insecte est dorénavant dépassée.

PUCERONS VERTS DU POIS (*ACYRTHOSIPHON PISUM*)

Seuil de nuisibilité

On peut considérer que le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on se situe dans une fourchette de 20 à 40 pucerons par plante en moyenne, entre début floraison et fin floraison.

NB : des arrivées de pucerons verts plus précoces sont possibles et peuvent être à l'origine de viroses. Si les pois végètent à ce moment-là, alors ils seront d'autant plus sensibles aux attaques de ce ravageur.



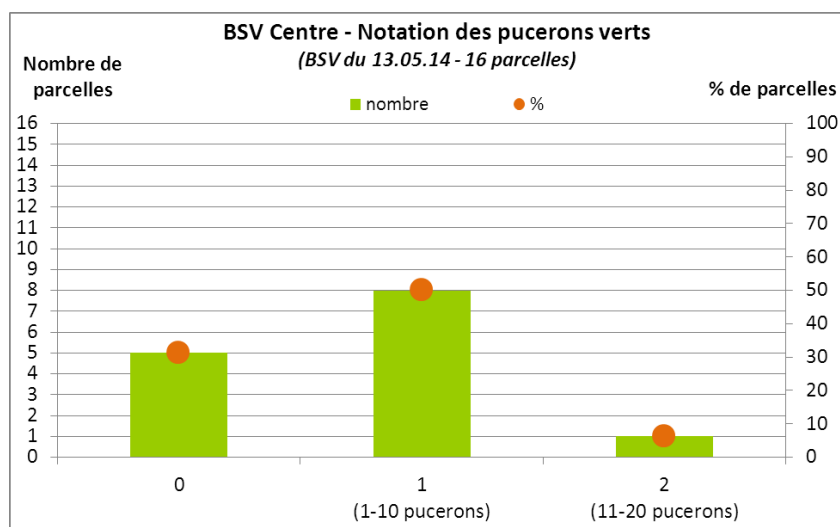
Ce seuil de nuisibilité doit également prendre en compte la vitesse d'expansion de la population, le développement de la culture ainsi que la présence d'auxiliaires. Ainsi, si la population passe de quelques individus voire d'une dizaine d'individus à plusieurs dizaines par plante en 2-3 jours, alors la nuisibilité sera importante. Par ailleurs, de faibles populations de pucerons sur des plantes chétives peuvent s'avérer très nuisibles.

Malgré sa couleur lui permettant de se fondre avec la culture de pois, **ce puceron peut s'observer facilement**, à l'aide d'une boîte ou d'une feuille blanche plutôt rigide placée sous la végétation que l'on va secouer. En effet, ce puceron se laisse tomber dès qu'il se sent menacé et simule ainsi sa mort (phénomène de thanatose).

Pour un support d'un format A4 (environ 21x30 cm), on considèrera un « bouquet » composé de 4 plantes, que l'on secouera au-dessus pour évaluer un nombre moyen de pucerons par plante. Cette opération sera répétée 10 fois en différents endroits de la parcelle pour estimer une moyenne.

Etat général

16 parcelles de pois (4 d'hiver et 12 de printemps) ont fait l'objet d'une observation de pucerons : **3 parcelles de pois d'hiver et 7 parcelles de pois de printemps comportent entre 1 et 10 pucerons par plante en moyenne. 1 parcelle de pois de printemps comporte entre 11 et 20 pucerons.**



Les populations de pucerons ont progressé depuis les dernières observations. Un temps ensoleillé et des températures en hausses sont annoncés pour la fin de la semaine, ce qui sera favorable au développement de cet insecte. Il faudra donc rester vigilant. La surveillance des pucerons doit systématiquement s'accompagner d'une observation des auxiliaires, qui participent activement à la régulation.

TORDEUSE DU POIS (*CYDIA NIGRICANA*)

Contexte d'observations

Ce lépidoptère provoque une faible perte de rendement du pois (quelques quintaux par hectare) mais sa larve affecte la qualité des graines en les grignotant.

Le papillon mesure environ 15 mm d'envergure. Les ailes antérieures, de couleur brun olive avec des reflets jaune ocre, présentent sur leur bord des taches blanches et jaunes en forme de virgule.

La chenille présente un corps blanc jaunâtre et une tête brun clair.



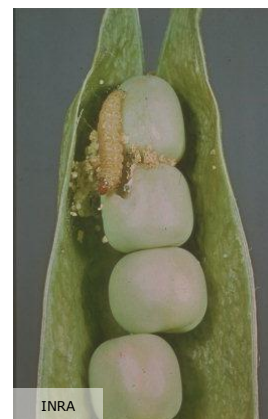
Etat général

6 parcelles de pois (4 d'hiver et 2 de printemps) ont fait l'objet d'une observation de tordeuses : **aucun papillon n'a été capturé dans 5 parcelles. Les 1ères captures ont été constatées dans une parcelle de pois d'hiver, avec 3 papillons capturés (dans le Cher).**

Le stade début floraison marque le début de l'installation des pièges pour suivre les vols de tordeuses.

Le principe repose sur l'attraction des mâles par une phéromone sexuelle spécifique de synthèse. La phéromone est contenue dans une capsule déposée sur une plaque engluée dans un piège « delta ».

NB : **la capsule ne doit pas être touchée avec les doigts** mais manipulée avec une pince et doit être détruite en fin de campagne. Les pièges sont réutilisables mais pour la même espèce, afin d'éviter les interférences entre phéromones : il s'avère donc nécessaire d'étiqueter ou de marquer soigneusement les pièges.



Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre :

- 400 captures cumulées depuis le début de la floraison pour une récolte destinée à l'alimentation animale ;
- 100 captures cumulées depuis le début de la floraison pour une récolte destinée à l'alimentation humaine ou à la production de semences.

BRUCHE DU POIS (*BRUCHUS PISORUM*)

Contexte d'observations

Ce coléoptère altère fortement la qualité des graines en accomplissant une partie de son cycle à l'intérieur et en les trouant lors de la sortie des nouveaux adultes.

L'adulte noirâtre mesure 4 à 4.5 mm de long et présente un aspect trapu. Ses antennes sont noires avec les 4 premiers articles roux. Ses pattes sont noires, sauf les tibias et tarsi des antérieures qui sont roux.

L'adulte arrive au cours de la floraison du pois, lorsque la température atteint environ 20°C et pond sur les gousses. Après éclosion, la larve pénètre directement dans la gousse, puis dans la graine. Elle se développe à l'intérieur de la graine pour donner un adulte qui ne sortira qu'au cours du stockage, pour gagner ensuite une zone d'hivernage (bois). La sortie des adultes se caractérise par un trou bien rond dans les graines.



Stade de sensibilité

La période de sensibilité de la culture s'étend du stade jeunes gousses 2 cm (JG2) jusqu'à la fin de la floraison, les adultes se nourrissant du pollen.

Etat général

5 parcelles de pois d'hiver ont fait l'objet d'une observation du stade de sensibilité aux bruches et 4 comportent déjà de jeunes gousses de 2 cm au premier niveau de fructification.

Les parcelles de pois d'hiver ayant atteint le stade jeunes gousses 2 cm doivent faire l'objet d'une surveillance accrue.

OISEAUX

Etat général

La présence d'oiseaux est relevée dans 2 parcelles de pois de printemps : l'une présente des dégâts estimés à 1% et l'autre des dégâts estimés à moins de 20%. Des colombidés ont été identifiés pour ces 2 parcelles.

ASCOCHYTOSE DU POIS (*ASCOCHYTA PINODES*)



P. HAUPRICH / ARVALIS

Stade de sensibilité

Les symptômes d'ascochytose doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois d'hiver ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois de printemps.

Etat général

15 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation d'ascochytose : **14 sont indemnes et 1 présente des symptômes**, des ponctuations sur 20% de la moitié inférieure des plantes avec des nécroses sur tiges (d'environ 5 cm de hauteur) ont été constatées.

6 parcelles de pois d'hiver ont fait l'objet d'une observation d'ascochytose : **3 sont indemnes et 3 présentent des symptômes**. 1 parcelle présente des ponctuations sur 40% de la moitié inférieure des plantes, 1 parcelle sur 10% et 1 parcelle sur 1% seulement.

Globalement, l'ascochytose n'a pas progressé depuis les dernières observations. Il faut tout de même rester vigilant (surtout compte tenu du faible nombre de parcelles de pois d'hiver constituant le réseau). **Les parcelles de pois, tout particulièrement d'hiver, doivent donc toujours faire l'objet d'une surveillance.**

MILDIU (*PERONOSPORA SP.*)

Stade de sensibilité

Les symptômes de mildiou doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les contaminations secondaires.

NB : En présence d'un traitement de semences approprié, il est très peu probable d'observer des contaminations primaires.



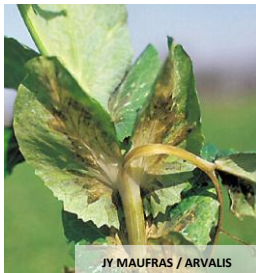
E. VANNETZEL / ARVALIS

Etat général

14 parcelles de pois (4 d'hiver et 10 de printemps) ont fait l'objet d'une observation de mildiou : **toutes sont indemnes sauf 3 parcelles qui présentent des symptômes.** 1 parcelle de pois d'hiver présente une attaque sur 4% de la moitié inférieure de la végétation et 2 parcelles de pois de printemps sur 15 et 20%.

Les parcelles de pois doivent donc faire l'objet d'une surveillance.

BACTERIOSE DU POIS (*PSEUDOMONAS SYRINGAE*)



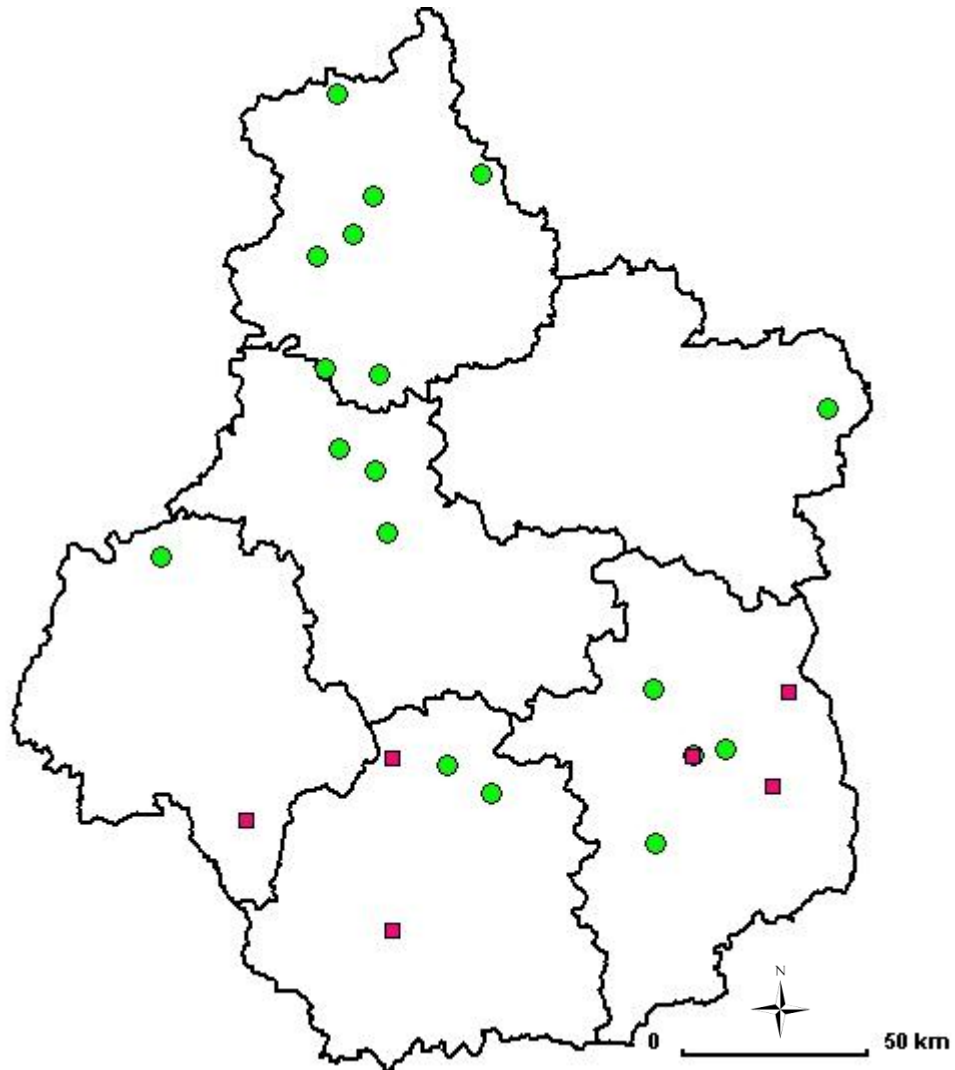
JY MAUFRAS / ARVALIS

Etat général

8 parcelles de pois d'hiver ont fait l'objet d'une observation de bactériose et **toutes sont indemnes.**

Annexes

Localisation des parcelles de pois protéagineux suivies pour la réalisation du bulletin du 13/05/14.



- Parcelles de pois de printemps (18)
- Parcelles de pois d'hiver (6)

 **Abonnez-vous gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Bulletin co-rédigé par ARVALIS-Institut du végétal et la Chambre d'Agriculture de l'Eure-et-Loir, avec la relecture de la Chambre d'Agriculture du Loiret, à partir des observations réalisées cette semaine par : Agriculteur, AGRIAL, AXERREAL, CA18, CA28, CA36, CA37, CA41, CA45, FDGEDA du Cher, SCAEL et UCATA.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

